



PRIMATURE

CELLULE DE PREVENTION ET D'APPUI A LA GESTION DES URGENCES (CPGU)

PROJET REGIONAL POUR LA RESILIENCE CLIMATIQUE

PRRC

(P180171, IDA N°7326-MG)

SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET (SERVICES DE CONSEIL-SELECTION DES FIRMES)

SELECTION DE CONSULTANTS PAR LES EMPRUNTEURS DE LA BANQUE MONDIALE

MADAGASCAR

PROJET REGIONAL POUR LA RESILIENCE CLIMATIQUE – PRRC

P180171, IDA N°7326-MG

**APPEL A MANIFESTATION D'INTERET EN VUE DE LA SELECTION D'UN BUREAU
D'ETUDES EN CHARGE**

**DE L'ELABORATION DE MANUEL DE PROCEDURE SUR LE MARCHE CARBONE POUR
MADAGASCAR**

AMI N° 03-2026/C056/CPGU/PRRC

N° de référence (selon le Plan de Passation des marchés) : MD-CPGU-C056

Le Gouvernement de la République de Madagascar a reçu un financement de la Banque mondiale pour couvrir le coût du Projet Régional pour la Résilience Climatique (PRRC), et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce prêt pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant « ELABORATION DE MANUEL DE PROCEDURE SUR LE MARCHE CARBONE POUR MADAGASCAR ».

Les services de consultants (« les services ») comprennent l'élaboration d'un manuel de procédures opérationnelles qui va définir les principes, les règles et les procédures pour le développement, l'enregistrement et la mise en œuvre de projets carbone visant à générer des crédits carbone ou à mettre en œuvre des démarches non fondées sur le marché, ainsi que les règles régissant le transfert international de crédits carbone générés par des projets carbone. Et le calendrier d'exécution de la mission est de 180 jours, avec des échéances spécifiques pour la livraison des rapports.

Les termes de référence détaillés (TdR) pour la mission peuvent être obtenus à l'adresse indiquée ci-dessous.

Le Projet PRRC invite maintenant les cabinets de consultants éligibles ("Consultants") à manifester leur intérêt à fournir les Services. Les consultants intéressés doivent fournir des informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et l'expérience pertinente pour exécuter les services. Les critères pour l'établissement de la liste restreinte sont les suivants : le cabinet doit être un cabinet d'étude, ou un groupement de cabinets d'étude :

- ✓ Composer d'un expert international et d'une équipe multidisciplinaire locale;
- ✓ Justifier d'au moins 10 ans d'expérience dans le domaine du mécanismes de financement climatique;
- ✓ Avoir au moins 5 ans d'expériences dans le mécanisme de Développement Propre (MDP) y compris ceux prévus par l'article 6 de l'Accord de Paris.

Les expériences non justifiées par des attestations ou certificats de bonne fin ne seront pas comptabilisées. Les experts clés ne seront pas évalués au stade de la présélection.

L'attention des Consultants intéressés est attirée sur la Section III, paragraphes 3.14, 3.16 et 3.17 du « Règlement de Passation des Marchés pour les emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement FPI » de juillet 2016 révisé en Novembre 2017, Août 2018, Novembre 2020, Septembre 2023 et Février 2025 énonçant la politique de la Banque mondiale en matière de conflits d'intérêts.

Les consultants peuvent s'associer à d'autres firmes pour renforcer leurs qualifications, mais doivent indiquer clairement si l'association prend la forme d'une coentreprise et/ou d'une sous-traitance. Dans le cas d'une coentreprise, tous les partenaires de la coentreprise seront conjointement et solidairement responsables de l'intégralité du contrat, s'ils sont sélectionnés.

Un consultant sera sélectionné conformément à la méthode Sélection fondée sur les qualifications des consultants (SQC), énoncée dans le Règlement de Passation des Marchés.

De plus amples informations peuvent être obtenues à l'adresse ci-dessous pendant les heures de bureau, c'est-à-dire de 09h00 à 17h00.

Les manifestations d'intérêt doivent être remises par écrit à l'adresse ci-dessous (en personne, ou par courrier, ou par fax, ou par e-mail) au plus tard le **31 Juillet 2026 à dix heures(10h) heure locale**.

À l'attention de : Monsieur RANDRIANIRINA Patrick, Coordonnateur National du Projet PRRC
Bâtiment Maison des Produits 67 Ha, 4^{ème} Etage, 101 Antananarivo
Courriel : rt.prrc@gmail.com; rpm.prrc@gmail.com cc apm.prrc@gmail.com
Antananarivo le 09 Juillet 2026

Le Coordonnateur National du Projet PRRC



Monsieur RANDRIANIRINA Patrick